

LE MESSENGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

TAHITI 21. — N° 2.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mau 13 IANUARI 1872.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
En avance, 1 an, 10 fr.
En arriéré, 1 an, 10 fr.
En arriéré, 6 mois, 5 fr.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
au Directeur du Gouvernement.

PRIX DES ANNONCES (au compte):
Les 20 premières lignes, 10 fr.
Au-dessus de 20 lignes, 5 fr.
Les annonces successives se paient à la suite du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.
PARTIE OFFICIELLE. — Décision allouant une indemnité pour les frais de nourriture de deux élèves à l'école des sœurs. — Arrêté; portant que la patente de distillateur ne pourra désormais être délivrée que pour l'année civile et enlevant une prime d'un an sur la rivière de Pirae. — surprojet de titre et les fonctions de directeur des affaires européennes. — coucraant le droit à privilégier sur les marchandises importées. — Nominations, mutations, etc. — Avis administratif.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Les colonies de la presse. — L'armée française. — Bulletin télégraphique. — Nouvelles et faits divers. — Liste des candidats admissibles au grade d'enseigne. — Situation de la caisse agricole au 1^{er} janvier 1872. — Lettres non réclamées. — Mouvements du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu la demande formée par les sœurs Colombe et Labbé dans le but d'obtenir la concession d'une bourse pour leurs filles à l'école des sœurs de St-Joseph de Cluny à Papete;

Vu les arrêtés des 7 novembre 1857 et 8 octobre 1863;

Attendu qu'il est nécessaire de ménager les ressources que le budget local affecte au développement de l'instruction, afin d'en faire pour un plus grand nombre de familles;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;

Le Conseil d'instruction publique entendu,

DÉCISIONS:
Il n'est point accordé de bourses aux demoiselles Lise Labbé et Sophie Colombe; il sera payé seulement pour chacune d'elles, à madame la directrice de l'école des sœurs à Papete, une indemnité annuelle de 300 fr. pour ses sœurs; l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur, chapitre 1^{er}, article 1^{er}, § Instruction publique.

Cette allocation est destinée à couvrir les frais de nourriture qui sont à la charge de l'institution pour les enfants qui entrent à l'école le matin ou sortent que le soir après la fermeture des classes.

La présente décision, qui aura son effet à compter du 16 décembre, sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papete, le 16 décembre 1871.

Pour le Commandant Commissaire de la République
adjoint en sous-député, et par ordre:

L'Ordonnateur,
L. LE GUAY.

Pour le Commandant Commissaire de la République :

Pour l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
et par ordre,
Le sous-commissaire,
G. MARCHE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie,

Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu l'arrêté du 12 décembre 1861 sur les contributions;

Vu l'arrêté du 15 novembre 1866 sur la distillerie;

Considérant que la facilité d'opérer la distillation dans une partie de l'année seulement donne lieu à une diminution considérable du taux de la patente, celle-ci n'étant prise que pendant le temps de la fabrication;

Attendu que par la fixation du droit annuel les encouragements nécessaires à cette industrie naissante sont déjà plus que suffisants; Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Art. 1^{er}. A partir du 1^{er} janvier 1872, la patente de distillateur ne pourra être délivrée que pour une année.

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et enregistré partout où besoin sera, inséré au *Messenger* et au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papete, le 28 décembre 1871.

GIRARD.

Pour le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
L. LE GUAY.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie,

Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu la demande formée par M. Brander, propriétaire, dans le but d'être autorisé à détourner une partie de l'eau de la rivière de Pirae;

Vu les articles 12, 13 et 14 de l'arrêté local du 20 juin 1863 portant règlement sur la voirie et l'usage des eaux dans les Etablissements du Protectorat;

Attendu que les résultats, tant de l'enquête de commodo et incommodo ouverte au secrétariat de l'Ordonnateur que de la visite des lieux faite par M. le directeur des ponts et chaussées, ont été favorables;

Vu l'avis également favorable des conseils des districts d'Arue et de Pirae;

Sur le rapport de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Art. 1^{er}. M. Brander est autorisé à établir pour le besoin de sa propriété une prise d'eau sur la rivière de Pirae.

Art. 2. Le débit de cette prise d'eau ne pourra excéder un maximum fixé au sixième du débit total de la rivière. L'eau détournée devra être en outre vendue à son cours naturel.

Art. 3. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué partout où besoin sera, publié au *Messenger* et inséré au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papete, le 28 décembre 1871.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République:

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
L. LE GUAY.

RAPPORT AU COMMANDANT COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE:

Papete, le 4 janvier 1872.

MOUVEMENT DU COMMANDEMENT. — Les fonctions de directeur des affaires européennes, dévolues par plusieurs arrêtés locaux à un fonctionnaire européen, sont actuellement confiées dans l'administration du Directeur de l'Intérieur, d'où elles n'avaient été distraites que pour les détails de service et non pour la responsabilité et la haute direction des affaires qui sont toujours restées dans les attributions de ce chef d'administration.

Aujourd'hui que l'emploi n'est plus rempli, il arrive que beaucoup de décisions locales ont des obligations et des relations avec ce fonctionnaire et les autres parties du service, ainsi qu'avec les particuliers. C'est là une difficulté constante en service, et je viens vous proposer de rétablir complètement ce titre et ces fonctions.

Les attributions dont il s'agit continueraient d'être dévolues à l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur, qui chargera des détails de l'exécution tel membre de son personnel qu'il lui conviendra de désigner.

Si vous approuvez ma proposition, je vous prie de vouloir bien retirer de votre signature l'arrêté ci-après.

Je suis, etc.

L'Ordonnateur,
L. LE GUAY.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie,

Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Attendu que le titre et les fonctions de directeur des affaires européennes ne correspondent à aucune nécessité de service; qu'il n'est en outre pas d'ailleurs de responsabilité propre au fonctionnaire qui en est revêtu, et qui d'agit, par suite, que d'après les ordres et sous la surveillance et la responsabilité de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Art. 1^{er}. Le titre et les fonctions de directeur des affaires européennes sont supprimés.

Les attributions confiées à ce fonctionnaire par les arrêtés locaux sont dévolues à l'Ordonnateur en sa qualité de Directeur de l'Intérieur.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Messenger* de la colonie, inséré au *Bulletin officiel* et enregistré partout où besoin sera.

Papete, le 8 janvier 1872.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République:

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
L. LE GUAY.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie,

Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu notre arrêté du 28 décembre dernier portant création du droit d'octroi de mer;

Attendu que la mercerie destinée à donner la valeur courante des marchandises sur place ne peut être établie immédiatement;

Vu la nécessité de pourvoir à la perception de ce droit;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Art. 1^{er}. En attendant l'établissement de la mercerie, le droit de 9 p. 100 sera prélevé sur la valeur des marchandises, d'après facturo, augmentée de 25 p. 100 représentant la plus-value des marchandises dans la colonie.

Art. 2. Cette opération aura lieu sur liquidations provisoires du chef du service des contributions.

Art. 3. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Papete, le 13 janvier 1872.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République:

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
L. LE GUAY.

Archives PF-Messenger-13/01/1872

SERVICE DES COLONIES.

1872 le placement, par ordre de mérite, des candidats nominatifs qui ont obtenu, en 1870, pour le grade de sous-commissaire de la couronne.

N°	Noms et Prénoms	Grades	Moins de points obtenus	Concours récapitulés par candidats
1	Thériault, Paul-Maurice	Com. de marine	311	Rebecq
2	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
3	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
4	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
5	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
6	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
7	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
8	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
9	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
10	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
11	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
12	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
13	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
14	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
15	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
16	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
17	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
18	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
19	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
20	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
21	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
22	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
23	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
24	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
25	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
26	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
27	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
28	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
29	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
30	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
31	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
32	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
33	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
34	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
35	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
36	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
37	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
38	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
39	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
40	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
41	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
42	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
43	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
44	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
45	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
46	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
47	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
48	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
49	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
50	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
51	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
52	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
53	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
54	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
55	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
56	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
57	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
58	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
59	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
60	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
61	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
62	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
63	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
64	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
65	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
66	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
67	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
68	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
69	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
70	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
71	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
72	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
73	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
74	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
75	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
76	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
77	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
78	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
79	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
80	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
81	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
82	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
83	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
84	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
85	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
86	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
87	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
88	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
89	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
90	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
91	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
92	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
93	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
94	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
95	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
96	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
97	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
98	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
99	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
100	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} janvier 1872.

	F.	C.	F.
ACTIF.			
Argent comptant.	1,830	93	
Regularisations des terres.	330	00	
Résidu d'un billet (Aune & Fils).	9,395	65	
Billet à ordre (Payable à 15 jours).	15,314	80	
Billet à ordre (Payable à 45 jours).	15,314	80	
Crédit E. Lott à la succursale de la Banque de l'Estrie au Havre (ressort).	49,330	75	
Prêt à l'agriculture.	8,139	95	
Intérêts des terres en possession.	66,231	70	
Avances à régulariser (Payables à l'Estrie).	1,801	38	
Autres avances.			
Arrogement, 13,878 k.	59,898	36	
Le Magnan, 21,400 k.	10,937	73	
Le Messager de St-Jovite, 14,289 k.	25,216	73	
Le Pay-Bertrand, 3,302 k.	15,512	27	
Le Naville, 2,343 k.	10,974	80	
Autres avances.			
La Magna Johnston, 18,978 k.	69,335	28	
L'Eugénie, 6,736 k.	34,402	80	
La Margaret Crookard, 9,991 k.	15,914	14	
Le Greyhound, 4,475 k.	18,493	49	
Le Staghound, 5,611 k.	10,686	60	
Colons à l'étranger, à l'Almanac, 18,481 k.	34,367	89	
Mobilier, selon l'inventaire.	1,900	69	
Total de l'actif.	567,531	67	343,334 07
PASSIF			
Prêt de au service local.	43,000	00	
Dépôts divers.	22,710	00	
Intérêts du sur dépôt.	1,602	34	
Avance faite par le service local.	10,800	00	
Bons hypothécaires en circulation.	61,000	00	
Bons de caisse en circulation.	35,500	00	
Le Naville.	7,095	00	
La Magna Johnston.	30,315	00	
L'Eugénie.	24,215	00	
sur la cession à la Margaret Crookard.	12,500	00	
Le Greyhound.	15,500	00	
Le Staghound.	17,500	00	
Total du passif.	311,207	34	311,207 34
Balace en faveur de la Caisse agricole.			222,136 73

Certifié conforme aux écritures :
 Papeete, le 12 janvier 1872.
 Le Secrétaire-trésorier,
 ADAM KUCZYCKI.

Poste aux Lettres.

N°	Noms et Prénoms	Grades	Moins de points obtenus	Concours récapitulés par candidats
1	Thériault, Paul-Maurice	Com. de marine	311	Rebecq
2	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
3	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
4	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
5	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
6	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
7	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
8	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
9	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
10	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
11	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
12	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
13	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
14	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
15	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
16	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
17	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
18	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
19	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
20	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
21	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
22	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
23	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
24	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
25	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
26	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
27	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
28	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
29	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
30	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
31	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
32	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
33	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
34	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
35	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
36	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
37	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
38	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
39	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
40	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
41	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
42	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
43	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
44	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
45	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
46	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
47	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
48	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
49	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
50	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
51	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
52	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
53	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
54	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
55	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
56	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
57	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
58	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
59	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
60	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
61	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
62	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
63	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
64	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
65	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
66	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
67	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
68	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
69	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
70	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
71	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
72	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
73	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
74	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
75	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
76	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
77	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
78	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
79	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
80	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
81	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
82	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
83	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
84	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
85	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
86	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebecq
87	Thériault, Louis-Joseph-Bernard	Com. de marine	311	Rebec